

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2021/2022**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°16 - publié le 10 novembre 2021



## Finances

### PV N° 2 RELEVÉ DE COMPTE ELECTRONIQUE NUMERO 1

- **Pour vous permettre de soulager votre trésorerie, le premier relevé de compte de la saison 2021/2022 n'a pas été généré au 10 septembre 2021**

Votre premier relevé de compte électronique de la saison 2021/2022 se trouve à votre disposition par le menu ORGANISATION, Etat du compte de FOOTCLUBS.

#### **Demander un accès à FOOTCLUBS**

Si vous n'avez pas accès à FOOTCLUBS, **le correspondant du club pourra faire une demande d'ouverture supplémentaire à l'accès à FOOTCLUBS.**

Le correspondant Footclubs est la personne qui a les droits pour le club de déclarer d'autres utilisateurs de les supprimer ou de modifier leur profil :

Ouvrir l'application FOOTCLUBS à partir du menu *Organisation*, cliquer sur *Utilisateurs FOOTCLUBS*, créer un compte à l'aide du bouton *Créer un nouvel utilisateur*.

Une fois le compte créé, cliquer sur son nom, et créer le type de profil (organisation, compétitions...licences,...selon les besoins nécessaires de l'application Footclubs pour le nouvel utilisateur).

Si vous rencontrez des difficultés n'hésitez pas à contacter le : 04 72 15 30 00 M. MARQUEZ Antonio, Responsable des problèmes techniques de FOOTCLUBS.

#### **Relevé de compte électronique du 10 Novembre 2021 disponible par FOOTCLUBS**

- En cliquant sur le suivi, vous obtiendrez le solde des différentes opérations du relevé du 10 novembre 2021, (montant dû, règlements, correction,...), depuis la date du dernier relevé.
- Cliquer sur le montant pour prendre connaissance du détail des écritures de ce relevé.
- Vous avez la possibilité d'imprimer votre relevé de compte, par le menu Edition et Extraction, cliquer sur dernier relevé et sélectionner avec la petite flèche (après compte) : DISTRICT DROME-ARDECHE, puis valider. Ensuite cliquer sur l'icône « travaux demandés » situé sur la ligne du point d'interrogation d'aide (au dessus de menu) pour récupérer votre édition.
- En cliquant sur solde en comptabilité vous avez accès au détail de vos écritures des amendes ou sanctions en cliquant sur les liens soulignés dans la colonne référence. (accès au match, détail de l'écriture...), des écritures enregistrées après la date du dernier relevé.

## Mode de paiement : par chèque

Nous rappelons **aux clubs débiteurs ci-après** qui règlent par chèque d'indiquer le numéro d'affiliation du club au dos du chèque ou d'éditer le coupon détachable par le menu édition extraction de Footclubs accompagné du paiement pour **le 30 Novembre 2021 dernier délai**, les clubs qui rencontrent des difficultés peuvent régler en 2 fois, ou nous adresser un mail pour informer de votre proposition d'échéance de paiement.

ANNONAY FC,  
ATHLETIC CLUB DE L'ALLET,  
AUBENAS FC,  
BEACH TEAM CEVENNES,  
BOURG LES VALENCE FC,  
BOURG ARGENTAL FC,  
O. CENTRE ARDECHE,  
INTER HAUTE HERBASSE,  
FC MAHORAIS DROME-ARDECHE,  
MAUVES RC,  
MONTELIMAR JS,  
FOOTBALL CLUB RAMBERTOIS,  
ROANNAIS FOOT 42,  
ST PAUL EN JAREZ,  
TEAM AFTER 26 VALENCE,  
VALENCE FC,  
VALENCE INTERNATIONAL FOOTBALL CLUB,  
ACADEMIE DE FOOT DE YACOURB,  
VALENSOLLES AS,  
VENCE ET BERRE FOOT JEUNES.

**88 % des clubs du District ont adhéré au mode de règlement « par prélèvement » auprès des services du District ou de la Ligue et sont entièrement satisfaits de cette démarche.**

Nous rappelons que les clubs nommés ci-dessus, ont toujours la possibilité de retourner la demande de prélèvement à télécharger sur notre site [drome-ardeche.fff.fr](http://drome-ardeche.fff.fr), rubrique document, puis cliquer sur documents clubs, « Mandat de prélèvement sepa », la demande de prélèvement sera accompagnée d'un relevé d'identité bancaire à retourner par mail à [comptabilite@drome-ardeche.fff.fr](mailto:comptabilite@drome-ardeche.fff.fr)

## Mode de paiement : par prélèvement

**Le prélèvement aura lieu le 30 novembre 2021** nous vous remercions de bien vouloir **provisionner votre compte pour cette date.**

Si toutefois votre club rencontre des difficultés financières temporaires merci de nous prévenir par mail officiel du club pour le 22 Novembre 2021 et de nous proposer une échéance de paiement.



District Drôme Ardèche de Football



## Commission des Compétitions Jeunes

PROCÈS-VERBAL N°14

Du 09/11/2021

**Présents** : CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON, Claude, AUBERT Philippe,

**Excusés** : FUSTIER Thomas.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Permanences** : Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

### **RAPPEL FMI :**

Le mode de gestion de nos rencontres de compétitions de Football à 11 jeunes, impose l'utilisation de la FMI (Article 76 des RS du DDAF).

A ce jour de trop nombreux clubs se dispensent de l'obligation, pour des motifs divers et variés. Nous rappelons que les utilisateurs désignés doivent être en connaissance des paramètres de connexion, à savoir identifiant et mot de passe.

A compter du week-end des 16 et 17 Octobre 2021, les dispositions administratives relatives au manquement de l'utilisation de la FMI seront appliquées (Absence feuille match informatisée : 26,30€).

### TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### ENTENTES – SAISON 2021 / 2022

Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les équipes de D1 en entente ne peuvent pas monter en Ligue

### U7- U9

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

Les poules définitives sont sur le site en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.  
*Prochains plateaux le 13 novembre.*

### **Rappel règlement :**

Les plateaux **U9** doivent se jouer **le samedi après-midi à 14h.**

Si les clubs souhaitent jouer le matin, ils doivent obtenir **l'accord de tous les autres clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle.**

Les plateaux **U7** doivent se jouer **le samedi matin à 10h30**.

Si les clubs souhaitent jouer l'après-midi, ils doivent obtenir **l'accord de tous les clubs de la poule sinon les plateaux se jouent obligatoirement à l'heure officielle**.

Les fiches bilan disponibles sur le site dans documents- documents compétitions jeunes- doivent être complétées avant chaque plateau par le club organisateur et envoyées rapidement à [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U11

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Modification calendriers :

#### PROMOTION :

Poule A : Exempt 77 remplace VALENCE OL 3.

#### ESPOIRS :

Poule C : Exempt 78 remplace VALLEE DOUX 1 et VALENCE OL 3 remplace Exempt 78 :

**VALENCE OL 3 remplace VALLEE DOUX 1. RHONE CRUSSOL reçoit le plateau du 13/11/2020.**

#### BOURGEOIS :

Poule N : Intégration de US BAS VIVARAIS 3.

### **RAPPEL IMPORTANT :**

***De trop nombreuses feuilles de plateau sont insuffisamment remplies en ce début de saison. Les clubs doivent appliquer la rigueur nécessaire au renseignement de ces documents.***

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

### **Feuilles de plateau :**

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

A l'issue du plateau Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non-déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Feuilles de matchs manquantes du 25 / 09 / 2021, à retourner au District dans les plus brefs délais :**

#### Espoirs :

Poule I : AS PIERRELATTE.

#### Bourgeois :

Poule A : FC CHATELET.

Poule J : EA MONTVENDRE.

**Feuilles de matchs manquantes du 09 / 10 / 2021, à retourner au District dans les plus brefs délais :**

Promotion :

Poule D : AS PIERRELATTE.

Espoirs :

Poule A : AS CHAVANAY, FC CHATELET.

Poule G : ACE FC.

Poule I : DONZERE CO.

Bourgeois :

Poule A : ES BOULIEU LES ANNNAY.

Poule C : FC CHANAS SERRIERES.

Poule I : AS VAENSOLLES.

Poule M : DONZERE CO, BOURG ST ANDEOL.

**Feuilles de matchs manquantes du 16 / 10 / 2021, à retourner au District dans les plus brefs délais :**

Promotion :

Poule B : ST MARCEL LES VALENCE,

Poule D : RHONE VALLEES FC.

Espoirs :

Poule G : EA MONTVENDRE,

Poule J : FC VALLON.

Bourgeois :

Poule A : AS CHAVANAY,

Poule E : RHONE CRUSSOL FOOT.

Poule F : US PONT LA ROCHE.

Poule G : ESP HOSTUN.

Poule H : ES MALISSARD,

Poule I : RHONE VALLEES FC,

Poule N : JD VINEZAC.

**Prochains Rendez-vous U11 :**

Samedi 13 Novembre 2021.

## U13

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**1<sup>ère</sup> Phase :**

La 1<sup>ère</sup> phase débute le samedi 20 Novembre 2021.

Les poules par niveaux seront diffusées prochainement via Footclub.

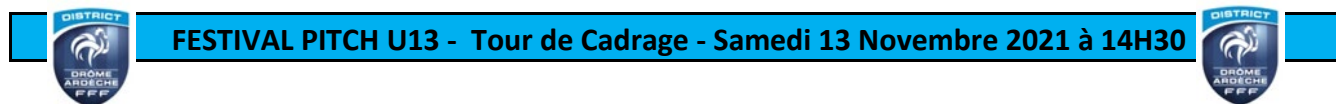
**RAPPEL HORAIRE OFFICIEL U13 : LE SAMEDI à 15H30**

Si un club souhaite effectuer une modification d'horaire, il doit obtenir obligatoirement l'accord de tous les clubs qu'il reçoit et transmettre un mail de confirmation (avec tous les clubs en copie) à

[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr). Si un club ne peut se libérer au créneau demandé, l'horaire officiel du samedi 15h30 fait foi.

### **Festival PITCH U13 :**

La deuxième journée de la coupe festival Pitch U13 aura lieu le **samedi 13 Novembre 2021 à 14h30**. Il s'agit d'un tour de cadrage. Le tirage au sort s'est déroulé au District et a été réalisé par M Pascal Bruyat. Le club premier nommé organise le plateau et les deux premiers de chaque plateau sont qualifiés pour le tour suivant.



POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
NORD DROME 1	ST JEAN MUZOLS 1	MONTMEYRAN US 1	ANCONE US 1
CLONAS US 2 VALLONS 1	SARRAS ST VALLIER 1	O VALENCE 2	VALDAINE FC 1
ROMANS PS 1	ST DONAT AS 1	CENTRE ARDECHE O 2	MONTELIMAR FC 2
MALISSARD 1	RHONE CRUSSOL 07 2	DIOIS FC 1	TRICASTIN FC 1

**POUR INFORMATION : LA 1ERE EQUIPE NOMMEE DANS LA POULE ORGANISE LE PLATEAU DE COUPE.**

Pour les autres équipes, elles sont qualifiées pour le 2<sup>ème</sup> tour qui se déroulera le Samedi 11 Décembre 2021:

ALBOUSSIERE AS 1 – ALIXAN FC 2 – AS BERG HELVIE 1 – AS DU DOLON 1 – AS VEORE MONTOISON 1- CENTRE ARDECHE O 1 – CHABEUIL FC 1 – CHABEUIL FC 2 – CHAVANAY US 1 – CORNAS AS 1 – CREST AOUSTE 1 – DAVEZIEUX US 1 – DAVEZIEUX US 2 – ES BEAUMONTELEGER 1 – EYRIEUX EMBROYE 1 – FC DU CHATELET 1 – FC PEAGOIS 1 – FC PLATEAU ARDECHOIS 1 – FOOT MONT PILAT 1 – HAUTERIVES GRD SERRE 1 – HERMITAGE FC 1 – HOSTUN 1 – HOSTUN 2 – JS LIVRON 1 – JS LIVRON 2 – LARNAGE SERVES FC 1 – MAUVES RC 1 – MONTELIER US 1 – MONTELIMAR FC 1 – MONTELIMAR US 1 – MONTELIMAR US 2 – MOURS ST EUSEBE 1 – MOURS ST EUSEBE 2 – O SALAISE RHODIA 1 – O SALAISE RHODIA 2 – O VALENCE 1 – PIERRELATTE 1 – PONT LA ROCHE US 1 – PORTES HTES CEVENNES 1 – PORTES LES VAL FC 1 – RHONE CRUSSOL 07 1 – RHONE VALLEES FC 1 – ROMANS PS 2 – RUOMS OL 1 – ST ALBAN D'AY 1 – ST DIDIER/AUB 1 – ST MARCEL VAL AS 1 – SUD ARDECHE 2 – TOURNON TAIN 1 – US BAS VIVARAIS 1 – US DROME PROVENCE 1 – US ROCHEMAURE 1 - US VAL D'AY 1 – VALLIS AUREA FOOT 1 – VALLIS AUREA FOOT 2 – VALLON PONT D'ARC 1

### **Coupe Charles André U13 :**

Le premier tour de la coupe Charles André U13 aura lieu le Samedi 13 Novembre 2021 à 14H30.

Elle concerne toutes les équipes n'ayant pas participé à la Coupe Pitch U13 ainsi que les équipes éliminées lors du 1<sup>er</sup> Tour de cette dernière.



**COUPE CHARLES ANDRE U13 - 1er Tour - Samedi 13 Novembre 2021 à 14H30**



POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
AS DU DOLON 2	BREN FC 1	CHAVANAY AS 2	COLOMB ST BARTH 1	FOOT MONT PILAT 2
ANNONAY FC 2	AS DU DOLON 3	CHATUZANGE G 2	CLONAS US 2 VALLONS 2	FELINES ST CYR 2
ALIXAN FC 1	ANNONAY FC 1	BOULIEU ANNONAY 1	DAVEZIEUX US 3	FC PLATEAU ARDECHOIS 1
CHATUZANGE G 1	ST BARTH VALS 2	DAVEZIEUX US 4	FELINES ST CYR 1	GENISSIEUX AS 1

POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
O SALAISE RHODIA 3	ST DONAT 2	CHANAS SERRIERE 1	ST PAUL R JOYEUSE S 1	US VAL D'AY 2
MOURS ST EUSEBE 4	SARRAS ST VALLIER 2	TOURNON TAIN 2	VALLEE DU DOUX 1	ST BARTH VALS 1
HOSTUN 3	ROMANS PS 3	ST PAUL R JOYEUSE S 2	VAL D'AY 3	PONT LA ROCHE US 2
HERMITAGE FC 2	MOURS ST EUSEBE 3	PEYRINS US 1	ENT. S. NORD DROME 2	CHABEUIL FC 4

POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
AS VEORE MONTOISON 2	CHATEAUNEUF / ISERE 1	CHOMERAC 2	MONTVENDRE 1	MALISSARD 2
ACE FC 2	CENTRE ARDECHE O 3	CHABEUIL FC 3	DIOIS 2	JS LIVRON 3
CHEYLARD LE 1	EYRIEUX EMBROYE 3	BG VALENCE FC 2	RHONE CRUSSOL 3	EYRIEUX EMBROYE 2
BG VALENCE FC 1	CHOMERAC 1	CREST AOUSTE 2	O. VALENCE 4	VALENCE FC 1

POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
MONTMEYRAN US 2	ST MARCEL LES VAL 2	PORTES LES VAL FC 2	CHATEAUNEUF RHONE 2	FC 540 1
MONTELIER US 2	RHONE VALLEES 2	VALENCE FC 2	AS BERG HELVIE 2	BG ST AND SC 2
MAUVES RC 2	RHONE CRUSSOL 4	VALENSOLLES 1	ACE FC 1	CHATEAUNEUF RHONE 1
CORNAS 2	O. VALENCE 3	ST MARCEL VAL AS 3	BG ST AND SC 1	DONZERE CO 1

POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
RUOMS OL 2	ST JUST ST MARCEL US 1	SUD ARDECHE 4	VALDAINE FC 2	VALLON PONT D'ARC 2
JEUNES VINEZAC 1	LE TEIL MELAS 1	ST MONTAN 1	US BAS VIVARAIS 2	VALLEE JABRON US 2
CRUAS SC 1	SUD ARDECHE 1	MONTELIER FC 3	PIERRELATTE 2	ST RESTITUT 1
US DROME PROVENCE 2	VALLEE JABRON 1	VALS LES BAINS 1	MONTELIER US 3	SUD ARDECHE 3

Mise à jour le 27/10/2021 à 10h38

Le club premier nommé organise le plateau et les deux premiers de chaque plateau sont qualifiés pour le tour suivant.

Merci de bien utiliser pour les coupes, les feuilles de matchs et de résultats dédiées que vous retrouvez sur le site du District via les liens suivants :

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/c9d47b01e23982e030579187f9084c5d.pdf>

pour la feuille de match Coupe U13

<https://drome-ardeche.fff.fr/wp-content/uploads/sites/103/bsk-pdf-manager/0cf9c0ae85e1a869ceae33b12bdcbee5.pdf>

pour la feuille de résultats Coupe U13

## U15

Responsable : Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 & Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Brassage 2é Phase** : Les poules sont en ligne et disponible à la consultation.

**Rappel aux clubs** : Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.



## U16 interdistricts

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

L'horaire officiel des rencontres est fixé au dimanche à 10h00.

**MODIFICATION DE RENCONTRE** : Trop de demandes de modifications de rencontres sont rédigées et ne respectent pas l'Art. 13 des Règlements Sportifs (Délai des 12 jours pour répondre favorablement).

Dans la catégorie U18 cette saison peuvent participer les joueurs nés en 2004, 2005, 2006. Les 2003 sont considérés comme des U19 et peuvent jouer en U19, U20 et SENIORS.

Les U15 ne peuvent pas pratiquer en U18.

**FORFAIT GENERAL** : En U18 de D1, l'équipe de CREST AOUSTE 1 est forfait général.

Les calendriers U18 Brassage phase 2 - Niveaux 1 et 2 sont en ligne.

**Coupe GAMBARDELLA - 5<sup>ème</sup> tour** : Félicitations à l'équipe de l'US DAVEZIEUX 1 seule équipe des compétitions du District Drôme-Ardèche qui se qualifie brillamment contre une équipe qui évoluait un niveau de compétition supérieur. Le 6<sup>ème</sup> tour se déroulera le 21 novembre 2021.

La rencontre U18D1 - US MOURS ST EUSEBE 1 / US DAVEZIEUX 1 est reportée au 27 novembre 2021.

**COUPE Georges ETIENNE** : Le 2<sup>ème</sup> tour de cadrage de la Coupe Georges ETIENNE est en ligne. Cinq clubs sont exempts après tirage au sort : HAUTES RIVES GRAND SERRE, AS VEORE MONTOISON, VALLIS AUREA 2, SC BOURG ST ANDEOL 2, U.MONTELMAR.S 2.

Lorsque les clubs font forfait, penser à prévenir, par email, la commission des jeunes, les officiels (arbitres, observateurs, délégués) désignés pour cette rencontre.

## FUTSAL JEUNES

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Info COVID :**

***Les propriétaires des installations nous rappellent que les accès aux gymnases sont soumis à la présentation des PASS sanitaires pour toute personne âgée de plus de 12 ans et 2 mois, joueurs, encadrement et accompagnateurs.***

### **Dates des prochains plateaux :**

U13 : Les premiers plateaux initialement prévus les 23 et 24 Octobre sont reportés aux 18 et 19 Décembre 2021.

U15 : Fin du 1<sup>er</sup> Tour, 11 Novembre 2021.

U18 : Fin du 1<sup>er</sup> Tour, 11 Novembre 2021.

Les convocations sont en ligne sur le site du District et dans les agendas des clubs.

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

**IMPORTANT : Vérification des licences des pratiquants :**

Pour les compétitions où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas de compétition Futsal Jeunes, les Clubs auront la possibilité pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, de présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

Nombre de joueurs maximal pour chaque équipe : 8 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleurs différentes.



## Commission des Arbitres

### PROCÈS-VERBAL N° 15 Réunion du 10 Novembre 2021

#### CARNET NOIR

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris les décès de notre grand ami Christophe GRUAU à l'âge de 59 ans, survenu le mercredi 03 novembre dernier, à la suite d'une longue maladie.

C'était un garçon formidable et très dévoué. Il était un excellent Arbitre. Il avait ensuite choisi d'être Arbitre-Assistant-Agréer-Ligue jusqu'à la saison dernière.

Il a fait partie du Bureau de la Commission Départementale en Arbitrage et Désignateur des Seniors (arbitres et arbitres assistants).

L'ensemble du Bureau accompagné de tous ses membres et de tous les arbitres jeunes et adultes, se joignent au Président de la C.D.A. pour s'associer à la peine de la famille et de ses proches et d'adresser leurs sincères condoléances.

La commission remercie les arbitres et tous les membres de la famille football pour leur marque d'affection à la suite de la disparition de Christophe.

**Christophe..... Tu vas énormément nous manquer. Repose en paix.**

#### INFORMATION SUR LA TOURNÉE DE LA C.D.A.

La commission en arbitrage vous convie à une rencontre « Commissions de l'arbitrage – Clubs » afin de dynamiser l'arbitrage en Drôme-Ardèche.

Conformément au statut de l'arbitrage, chaque club devra répondre aux obligations minimales dont le nombre définitif minimal d'arbitres est communiqué lors de la parution du statut de l'arbitrage.

En outre, un référent en arbitrage identifié au sein de votre club est fortement conseillé pour assurer tout ce qui a un lien avec l'arbitrage. Il est ainsi responsable de l'arbitrage dans votre club : son organisation, son recrutement, sa valorisation, l'intégration et la fidélisation de vos arbitres.

Lors de ces réunions d'échanges, nous aborderons ensemble les thèmes suivants :

- le fonctionnement de la commission,
- le recrutement et la fidélisation de vos arbitres,
- la fonction de référent en arbitrage au sein de votre club,
- L'explication et vos obligations au regard du statut de l'arbitrage

Pour cela, nous aurions le plaisir de vous rencontrer lors de l'une de ces 4 réunions décentralisées, à savoir :

- Lundi 15 Novembre 2021 à la salle Culturel de VESSEAUX (07) à 19h
- Lundi 22 Novembre 2021 à la salle Culturel de CHABEUIL (26) à 19h
- Jedi 25 Novembre 2021 à la salle du club de SABLONS (38) à 19h
- Lundi 06 Décembre 2021 à la salle des fêtes de DONZERE (26) à 19h

Nous vous invitons à répondre par mail à l'adresse suivante afin de nous confirmer la présence de votre club : [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

Il est important que le référent arbitre et le président du club soit présent à cette réunion. La commission à l'arbitrage reste à votre disposition pour tout complément d'information.

#### **PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 13 & 14 NOVEMBRE 2021**

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17).

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur. Toutefois, vous pouvez toujours appeler le Président de la C.D.A. Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43) qui reste évidemment au service des arbitres.

#### **GESTION DU PASS' SANITAIRE**

Nous vous rappelons que lors des rencontres, la gestion du pass' sanitaire est effectuée uniquement par les responsables COVID de chaque club et non par l'arbitre. Celui-ci n'est là uniquement pour valider en cas de litige ou d'un pass non valide, pour savoir si un joueur peut ou non jouer.

Merci aux clubs et aux arbitres d'en tenir compte.

**ATTENTION ! Le Pass' sanitaire doit être présenté lors de la vérification de la FMI et non après.... (Pas de ¼ d'heure de tolérance et surtout pas à la mi-temps en laissant le joueur sur le banc de touche). Si le joueur ne le présente pas lors de cette vérification, il doit être retiré immédiatement de la FMI.**

#### **PORTAIL FFF**

**ATTENTION !** De plus, si vous avez un problème avec votre Portail FFF, veuillez contacter la Ligue à l'adresse ci-après : « [pole-technique@fff.fr](mailto:pole-technique@fff.fr) » et non « [informatique@laurafoot.fff.fr](mailto:informatique@laurafoot.fff.fr) » comme annoncé précédemment.

La C.D.A. vous rappelle aussi que vous avez, sur votre Portail des Officiels, une rubrique « messages » veuillez donc la consulter chaque semaine.

#### **RAPPORTS DISCIPLINAIRES**

La C.D.A. vous rappelle d'être vigilant et de faire son rapport avant le mercredi soir et que en cas de carton rouge penser à relever tous les éléments pour l'établissement de votre rapport. Elle vous rappelle aussi, comme annoncé lors des Assemblées Générales, que suite de deux jaunes puis un rouge, ou tout autre motif disciplinaire, vous devez faire votre rapport via le Portail des Officiels. Attention si le portail des officiels ne marche pas et si vous n'avez pas accès à votre rapport en ligne vous devez le faire sur le rapport circonstanciel avec envoi par mail à la boîte mail discipline.

#### **DESIGNATIONS**

Pour toutes vos questions, vous pouvez utiliser la boîte mail. Merci de ne pas contacter systématiquement le désignateur.

Nous vous rappelons aussi qu'il est important de consulter vos désignations jusqu'au vendredi soir 20 heures, car des modifications peuvent y être effectuées tout au long de la semaine ainsi que les horaires ou les terrains.

La C.D.A. vous préviendra de tout changement qu'à partir du vendredi soir après 20 heures.

## INDISPONIBILITES

La C.D.A. vous rappelle que pour toute indisponibilité, elle doit être déposée 15 jours avant et doit être gérée sur l'ensemble du week-end. Toute indisponibilité non posée dans les temps et dans le le créneau horaire, l'arbitre sera considéré comme libre et donc pouvant être désignable.

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## FORMATION CONTINUE DES ARBITRES CLASSES D4

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres classés D4 aura lieu le samedi 13 novembre 2021 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises au stade des Combes. La réunion prendra fin à 13h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le matériel prise de note.

La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est OBLIGATOIRE.

### Ordre du jour :

- Ateliers physiques
- Informations du Président de la CDA
- Point technique
- Questionnaire des connaissances théoriques (QCM)

### Liste des arbitres convoqués :

NOM	PRENOM	Catégorie
ACHOURI	YOUSSEF	District 4
AMARA	MOHSEN	District 4
AMEUR	ZOUHAIER	District 4
AMROUNE	SAMIR	District 4
AURIC	FREDERIC	District 4
BAGHOUGH	AZIZ	District 4
BARBOSA	LAURENT	District 4
BAHRADI	NADIR	District 4
BELKADI	MHAMED	District 4
BERTRAND	SEBASTIEN	District 4
BINAUD	LAURENT	District 4
BOIS	DAVID	District 4
BOTTEX	RICHARD	District 4
BOUKHETACHE	RACHID	District 4
BOURA	YSSOUFI	District 4
CAUVIN	NICOLAS	District 4
CHAZALON	EMILIEN	District 4

COURSANGE	THIERRY	District 4
DEYGAS	PHILIPPE	District 4
DOMINGOS DE FARIA	ELDER	District 4
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District 4
FARIA CARVALHO	BRUNO	District 4
FARNIER	JEAN	District 4
GAILLARD	ENAEI	District 4
GALOYAN	YOURI	District 4
GHARIBIAN	STEPHANE	District 4
GHEBBARI	JEREMY	District 4
GHEBBARI	JIMMY	District 4
GOMES	DAVID	District 4
GONCALVES	YOANN	District 4
HAFSOUNI	MAHER	District 4
HAVARD	CLEMENT	District 4
JARNIAC	SEBASTIEN	District 4
KHIATI	NACER	District 4
KODHAI	ADEL	District 4
LAMY	FELIX	District 4
LEBEAU	QUENTIN	District 4
MARTIN GARIN	YANN	District 4
MERMER	ISMAIL	District 4
MESTOURA	IDRIS	District 4
NAICH	MOSTAFA	District 4
NDIAYE	FALOU	District 4
NODON	KEVIN	District 4
NOUTAI	ZINSOU	District 4
ORHAN	EMRE	District 4
PERGE	DAVID	District 4
PERRI	VINCENT	District 4
REBOUL	JEAN PIERRE	District 4
ROSSE	DANIEL	District 4
ROSSINI	STEPHANE	District 4
SAINTOIN	DAVID	District 4
SHAMOIAN	RONALDO	District 4
VALENCONY	ANDRE	District 4
SOUL	KHALED	District 1 (accord CDA)
WEBER	STEPHANE	District 3 (accord CDA)
YANIK	NAZMI	District 4
ZOUINE	KHALID	District 4

## **AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES - SAISON 2021-2022 -**

La Commission de District de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCES VERBAUX et ARBITRAGE

Il est rappelé aux arbitres qu'il est obligatoire d'être présent au stage de recyclage.

En cas d'absence vous devez vous excuser par mail à la boîte mail arbitre et en copie à Roland VIALLET si cela n'est pas fait une perte de 10 pts vous sera mis sur votre note d'assiduité.

Et bien sûr, vous devrez être présent au rattrapage sinon une nouvelle perte de 10 pts vous sera imputée.

### **NOVEMBRE 2021**

- Samedi 13 novembre :

*Formation continue des arbitres classés D4 et D5*

### **DECEMBRE 2021**

- Samedi 11 décembre :

*Formation continue des arbitres classés D3*

### **JANVIER 2022**

- Samedi 22 janvier :

*Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)*

### **FEVRIER 2022**

- Samedi 12 février :

*Formation continue des arbitres classés D1 et D2*

- Samedi 19 février :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MARS 2022**

- Samedi 5 mars :

*Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18*

### **MAI 2022**

- Vendredi 13 mai :

*Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)*

## **COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES**

**Comme indiqué lors des 2 assemblées générales de début de saison, la commission de district de l'arbitrage vous rappelle que les directives relatives à l'encadrement des équipes par les éducateurs diplômés sont toujours en vigueur pour la saison sportive 2021/2022.**

Cette mesure a pour objectif d'améliorer la qualité du jeu, faire progresser les joueurs et par conséquence lutter plus efficacement contre la violence et les incivilités.

Les équipes concernées sont :

- Seniors D1 et D2
- U18 « D1 » et « D2 »,
- U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District, rubrique « arbitrage/documents arbitrage ».

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres qui officient dans ces catégories, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- Faire preuve de rigueur sur la correspondance licence et identité des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : [district@drome-ardeche.fff.fr](mailto:district@drome-ardeche.fff.fr) avec copie à [jmjpion26@gmail.com](mailto:jmjpion26@gmail.com)

**L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appeler sur le respect de ces mesures étant précisé que l'éducateur doit être présent :**

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

**Et de bien le mentionner sur la FMI ans la rubrique « Règlements Locaux »**

Tout manquement à cette obligation verra l'application stricte du règlement intérieur de la C.D.A.

## COURRIER DES CLUBS

**F.C. HAUTERIVES GD SERRE :** Courriel pour adresser leurs sincères condoléances à la famille de notre cher regretté Christophe GRUAU. Lu et noté. Remerciements

**A.S. DE LA VALLEE DU DOUX :** Courriel pour adresser leurs sincères condoléances à la famille de notre cher regretté Christophe GRUAU. Lu et noté. Remerciements

**F.C. HAUTERIVES GD SERRE :** Courriel demandant un arbitre pour la rencontre SENIORS D5 du 05/12/2021. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

## COURRIER DES ARBITRES

**PARTAMIAN Rémi :** Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 15 jours (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**DUSSAUD Gérald :** Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 23/12/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**BEATTIE Elliot :** Courriel nous informant de son indisponibilité pour le 06/11/2021, blessure. Lu et noté dans l'attente du certificat Médical. Prompt rétablissement.

**BARBOSA Laurent :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles. Lu et noté dans l'attente d'une attestation de travail.

**HAFSOUNI Maher :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 (Voyage à l'étranger). Lu et noté dans l'attente d'un justificatif.

**MESTOURA Idris :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles (Justificatif). Lu et noté

**GOMAR Aymeric :** Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 11/11/2021 (Certificat Médical). Lu et noté. Prompt rétablissement.

**GALOYAN Youri :** Courriel nous informant de son absence à la formation continue des arbitres D4 du



samedi 13 /11/2021 pour raisons professionnelles (Justificatif). Lu et noté.

**SELLAMI Bilel** : Rapport Disciplinaire de sa rencontre SENIORS D2 du 06/11/2021. Lu et noté.

**EYRAUT Raphaël** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 07/11/2021 à la suite d'une blessure la veille. Lu et noté dans l'attente du Certificat Médical.

#### **INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES**

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2022 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**



## Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 10 du 08 novembre 2021

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN.

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET.

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN.

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, dès que vous avez connaissance des changements concernant les dates, les installations ou les horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire.**

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

#### Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Les demandes de modifications de match sont à faire sur footclubs et ce, dès que vous avez connaissance des changements concernant les dates, les installations ou les horaires. Il est impératif que les deux clubs concernés donnent leur accord.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire.**

### POULE U11 F

#### Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U11 (nées en 2011), les U10 (nées en 2012), les U9 (nées en 2013)

Ballon taille 4

Horaire officiel : Le samedi à 14h00

**Merci de nous adresser au plus tôt, à l'adresse mail ci-dessus, la fiche plateau établie.**

### CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13 (nées en 2009), les U12 (nées en 2010), les U11 (nées en 2011)

Ballon taille 4, 2 mi – temps de 30 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**Il est impératif d'enregistrer vos résultats sur footclubs au plus tôt.**

### CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Suite à la réunion du 17 septembre au district et à la demande des clubs présents, peuvent jouer dans cette catégorie, les U15 (nées en 2007), U14 (nées en 2008), U13 (nées en 2009) et U12 (nées en 2010).

Ballon taille 5, 2 mi- temps de 35 mn

Horaire officiel : Le samedi à 15h30

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire**

### CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18 (nées en 2004), U17 (nées en 2005), U16 (nées en 2006) et les U15 (nées en 2007).

Horaire officiel le samedi à 15h30.

Ballon taille 5, 2 mi-temps de 40 mn.

**En cas de dysfonctionnement de la tablette pour la FMI, il est obligatoire de remplir une feuille de match papier et ce, avant le début de la rencontre. Pensez à éditer un listing de vos licenciés, joueuses et encadrement à présenter si cela s'avère nécessaire.**

## FUTSAL

Tournoi futsal U15 F le 11 novembre aux gymnases de Vernoux et Guilhaud l'après-midi. 15 équipes inscrites avec 3 poules de 5.

**Poule A** à Vernoux l'après-midi : Tournon 2, Joyeuse St Paul 1, St Romain de Surieu 2, O. Valence 1 et Chomerac. **Les équipes sont convoquées pour 13h30 précises.**

**Poule B** à Guilhaud Granges l'après-midi : Tournon 1, Joyeuse St Paul 2, FC 540 1, St Romain de Surieu 1 et O. Valence 2. **Les équipes sont convoquées pour 13h30 précises.**

**Poule C** à Guilhaud Granges l'après-midi : FC 540 2, Cornas, BBRM, Pierrelatte et Rhône Crussol. **Les équipes sont convoquées pour 13h30 précises.**

Les 2 premières de chacune des poules seront qualifiées pour la finale départementale en février 2022 à Bourg de Péage.

### **RAPPEL : PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUTE PERSONNE, AGÉE DE 12 ANS ET 2 MOIS OU PLUS, DESIRANT ACCÉDER AU GYMNASÉ**

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL.

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le règlement sportif des compétitions.

**IMPORTANT** : Vérification des licences des pratiquants :

Pour les compétitions où la FMI n'est pas en vigueur, ce qui est le cas des compétitions Futsal, les clubs devront, pour assurer la vérification de l'identité des joueurs par les officiels du District présents sur les plateaux, présenter les licences dématérialisées depuis l'application « FOOTCLUB COMPAGNON » disponible sur smartphone ou tablette. Ce support devient une présentation officielle.

Nombre de joueuses maximal pour chaque équipe : 8 joueurs peuvent figurer sur la feuille de match + 1 éducateur.

Les joueuses devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquées.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleurs différentes

## INFORMATIONS AUX CLUBS

**Nous vous rappelons que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour les séniors F, Les U18F et les U15F.**

**Les U15F peuvent encore utiliser des feuilles de match papier mais devront passer à la FMI en janvier donc autant le faire dès à présent.**